

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

074298964

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

074298865 074298873 074298907

Section 1. Identification

Identificateur du produit SGH : OptiBond FL Adhesive

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Type du produit : Pâte.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Produit dentaire : Adhésif.

Zone de application : Candidatures professionnelles.

Fabricant : Kerr Corporation
1717 West Collins Avenue
Orange, CA 92867-5422
Numéro de téléphone : 1-800-KERR-123

adresse e-mail de la personne responsable de cette FDS : edwin.varela@kavokerrgroup.com

Numéro de téléphone d'urgence (avec heures d'opération) : CHEMTREC® (24 heures) Etats-Unis : 1-800-424-9300 International : +1-703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

Statut HCS OSHA : Ce matériau n'est pas considéré comme dangereux selon la norme « Hazard Communication Standard » (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA.

Classification de la substance ou du mélange : TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU - Catégorie de 2
LÉSIONS OCULAIRES SÉRIEUSES / IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (EXPOSITION UNIQUE) (Des voies respiratoires) - Catégorie 3
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (EXPOSITION RÉPÉTÉE) - Catégorie 1
Pourcentage du mélange constitué d'ingrédient(s) de toxicité inconnue : 78%

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Danger
: Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves irritations oculaires.
Provoque une irritation cutanée.
Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Déclaration de mise en garde**Prévention**

- : Porter des gants de protection. Porter protection des yeux ou du visage. À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Bien se laver les mains après manipulation.

Réponse

- : Obtenir des soins médicaux en cas de malaise. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux.

Stockage

- : Garder dans un endroit fermé à clé.

Élimination

- : Éliminer les contenus et récipient adéquatement conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Dangers non classés par ailleurs

- : Aucun connu.

Section 3. Composition / informations sur ingrédients**Substance/mélange**

- : Mélange

Autres moyens d'identification

- : Non disponible.

Numéro CAS/autres identificateurs**Numéro CAS**

- : Sans objet.

Code produit :

- : Non disponible.

Nom de l'ingrédient	Autres noms	%	Numéro CAS
2-hydroxyéthyl méthacrylate	2-hydroxyéthyl méthacrylate	10 à 30	868-77-9
3-triméthoxysilylpropyl méthacrylate	3-triméthoxysilylpropyl méthacrylate	5 à 10	2530-85-0
2-hydroxy-1,3-propanediyle bisméthacrylate	2-hydroxy-1,3-propanediyle bisméthacrylate	5 à 10	1830-78-0
fluorosilicates alcali (Na)	Hexafluorosilicate disodique	1 à 5	16893-85-9

Toute concentration indiquée dans une plage est de protéger la confidentialité ou est due à la variation du lot.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations applicables, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement et ne nécessiterait en conséquence de figurer dans cette section.

Section 4. Mesures de premiers secours

Description des nécessaires mesures de premiers secours

- Contact avec les yeux** : Aucune mesure particulière n'est requise. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Inhalation** : Aucune mesure spéciale n'est requise. En cas d'inhalation, faire prendre l'air à la personne. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Contact avec la peau** : Aucune mesure spéciale n'est requise. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau. Si la matière a été avalée et que la personne exposée est consciente, donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne exposée se sent malade, car le vomissement peut être dangereux. Si les effets indésirables pour la santé persiste ou est grave, consulter un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque de graves irritations oculaires.
- Inhalation** : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée.
- Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Irritante à bouche, la gorge et estomac.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Indésirables symptômes peuvent inclure le suivant :
douleur ou irritation
larmolement
rougeur
- Inhalation** : Indésirables symptômes peuvent inclure le suivant :
irritation des voies respiratoires
la toux
- Contact avec la peau** : Indésirables symptômes peuvent inclure le suivant :
Irritation
rougeur
- Ingestion** : Non spécifique données.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis, si nécessaire

- Remarques pour le médecin** : Traiter de façon symptomatique. Contacter immédiatement un spécialiste du traitement antipoison si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements spécifique** : Pas de traitement spécifique.
- Protection des premiers secours** : En cas d'un vaste incendie et de grandes quantités : Ne jamais entreprendre des actions exposant à des risques personnels ou sans disposer de la formation appropriée. S'il est possible que des fumées soient encore présentes, le sauveteur doit porter un masque approprié ou un appareil respiratoire autonome. La réanimation par bouche-à-bouche peut être dangereuse pour la personne qui l'administre.

Voir informations toxicologiques (Section 11)

Section 5. Mesures de luttres contre l'incendie

Agent d'extinction

- | | | |
|---|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : | En cas d'incendie, utiliser l'eau pulvérisée (du brouillard), mousse, poudre chimique ou CO ₂ . |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Ne pas utiliser de jet d'eau. |
| Dangers spécifiques résultant du produit chimique | : | En cas de feu ou sous l'effet de la chaleur, une augmentation de la pression se produit et le conteneur risque d'éclater ou d'exploser. |
| Produits de décomposition thermique dangereux | : | Les produits de décomposition peuvent contenir les matières suivantes :
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
Composés halogénés
oxyde(s) de métal |
| Actions de protection spéciales pour les pompiers | : | En cas d'un vaste incendie et de grandes quantités : Isolez la zone en faisant sortir toutes les personnes dans les environs de l'incident s'il y a un feu. Ne jamais entreprendre des actions exposant à des risques personnels ou sans disposer de la formation appropriée. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : | Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (SCBA) avec un masque intégral sous pression. |

Section 6. Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

- | | | |
|--------------------------------------|---|---|
| Pour les non-secouristes | : | Faibles rejets. Pour utilisation professionnelle uniquement. Manipulation du produit en très petites quantités ou dans des situations où la libération est hautement improbable. |
| Pour les secouristes | : | Faibles rejets. Voir également les informations dans "Pour les non-secouristes". |
| Précautions environnementales | : | Faibles rejets. Éviter de disperser la matière renversée et les écoulements et éviter le contact avec le sol, les voies d'eau, les drains et égouts. Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol ou air). |

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- | | | |
|--------------------------------|---|---|
| Les petits déversements | : | Petite quantité. Pour utilisation professionnelle uniquement. Absorber avec une matière inerte et placer dans un contenant d'élimination des déchets approprié. |
| Grand déversement | : | Petite quantité. Pour utilisation professionnelle uniquement. Absorber avec une matière inerte et placer dans un contenant d'élimination des déchets approprié. |

Section 7. Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Mesures de protection

- : Aucune mesure spéciale n'est requise pour petites quantités dans les conditions normales et prévues d'utilisation du produit. Pour utilisation professionnelle uniquement. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Manipuler avec soin et éliminer de manière sûre.

Conseil sur d'hygiène général professionnelle

- : Il est interdit de manger, de boire et de fumer dans les zones où ce produit est hygiène du travail manipulés, stockés et traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones où l'on mange. Voir également la Section 8 pour des informations additionnelles sur les mesures d'hygiène.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- : Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le conteneur d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10), des aliments et des boissons. Garder dans un endroit fermé à clé. Maintenez le conteneur fermé et rendu étanche jusqu'au moment de l'utilisation. Les conteneurs ouverts doivent être refermés hermétiquement et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs sans étiquette. Utiliser des récipients appropriés pour éviter toute contamination de l'environnement.

Section 8. Contrôles de l'exposition /protection personnelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom de l'ingrédient	Limites d'exposition
fluorosilicates alcali (Na)	ACGIH VLS (États-Unis, 6/2013). MPT : 2,5 mg/m ³ , (comme F) 8 heures. OSHA LEP 1989 (États-Unis, 3/1989). MPT : 2,5 mg/m ³ , (comme F) 8 heures. OSHA LEP Z2 (États-Unis, 2/2013). MPT : 2,5 mg/m ³ 8 heures. État : Poussières OSHA LEP (États-Unis, 2/2013). MPT : 2,5 mg/m ³ , (comme F) 8 heures.

Contrôles techniques appropriés

- : Aucune mesure spéciale n'est requise pour les petites quantités dans les conditions normales et prévues de contrôle de l'utilisation du produit.

Contrôles d'exposition de l'environnement

- : Aucune mesure spéciale n'est requise pour les petites quantités dans les conditions normales et prévues de contrôle de l'utilisation du produit.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

- : Aucune mesure spéciale n'est requise pour petites quantités dans les conditions normales et prévues d'utilisation du produit.

Protection des yeux / du visage

- : Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquides, aux brouillards, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, la protection suivante doit être portée, à moins que l'évaluation n'indique un degré de protection plus élevé : lunettes anti-éclaboussures: chimique lunettes anti-éclaboussures.

Protection de la peau**Protection des mains**

- : Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée doivent être portés à tout moment lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. En respectant les paramètres spécifiés par le fabricant des gants, vérifiez durant l'utilisation si les gants ont encore leurs propriétés de protection. Il convient de noter que le temps de protection pour toute matière de gants peut être différent en fonction des fabricants de gants. Dans le cas de mélanges consistant de différentes substances, le temps de protection par les gants ne peut pas être évalué avec précision.

Protection du corps

- : Aucune mesure spéciale n'est requise pour petites quantités dans les conditions normales et prévues d'utilisation du produit.

Autres protection cutanée

- : Des chaussures appropriées et toute mesure supplémentaire de protection de la peau doivent être choisies en fonction de la tâche effectuée et des risques encourus, et doivent être approuvées par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

- : Aucune mesure spéciale n'est requise pour petites quantités dans les conditions normales et prévues d'utilisation du produit.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	: Liquide. [Pâte.]
Couleur	: Jaune. [Léger]
Odeur	: Fruitée.
Seuil d'odeur	: Non disponible.
pH	: Non disponible.
Point de fusion	: Non disponible.
Point d'ébullition	: Non disponible.
Point d'éclair	: Non disponible.
Taux d'évaporation	: Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosivité (inflammabilité)	: Non disponible.
Pression de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative	: 1,1
Solubilité	: Insoluble dans les matières suivantes : eau froide et eau chaude.
Solubilité dans l'eau	: Non disponible.
Coefficient de partition : n-octanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.
SADT	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	:	Aucune donnée de test spécifique liée à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, réactions dangereuses ne se produira pas.
Conditions à éviter	:	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, réactions dangereuses ne se produira pas.
Matériaux incompatibles	:	Entreposer loin de toute source de chaleur. Léger.
Produits de décomposition dangereux	:	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes et matières réductrices. Peroxyde. Amines.

Section 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/ingrédient	Résultat	Espèce	Dose	Exposition
2-hydroxyéthyl méthacrylate	DL50 Orale	Rat	4230 mg/kg	-
3-triméthoxysilylpropyl méthacrylate	DL50 Orale	Rat	23504 mg/kg	-
fluorosilicates alcali (Na)	DL50 Orale	Rat	125 mg/kg	-

Conclusion /Résumé : En fonction du critère du protocole, ce produit est considérées non cytotoxique selon ISO 10993-5.

Irritation/Corrosion

Nom du produit/ingrédient	Résultat	Espèce	Score	Exposition	Observation
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrammes	-
3-triméthoxysilylpropyl méthacrylate	Peau - Irritant léger	Lapin	-	24 heures 500 milligrammes	-
fluorosilicates alcali (Na)	Peau - Irritant léger	Lapin	-	500 milligrammes	-

Sensibilisation

Nom du produit/ingrédient	Voie d'exposition	Espèce	Résultat
OptiBond FL Adhesive	peau	Cobaye	Non sensibilisant

Conclusion /Résumé

Peau : Kligman score : Grade I (faible sensibilisant) (sensibilisant faible)

Mutagénicité

Nom du produit/ingrédient	Test	Expériment	Résultat
OptiBond FL Adhesive	-	Sujet : Bactéries	Négatif

Cancérogénicité

Non disponible.

Classification

Nom du produit/ingrédient	OSHA	IARC	NTP
fluorosilicates alcali (Na)	-	3	-

Toxicité reproductrice

Non disponible.

Effets tératogènes

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Catégorie 3	Sans objet.	Irritation des voies respiratoires
2-hydroxy-1,3-propanediyle bisméthacrylate	Catégorie 3	Sans objet.	Irritation des voies respiratoires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
fluorosilicates alcali (Na)	Catégorie 1	Non déterminé	os et dents

Danger d'aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Voies d'entrée anticipées : Orale, Dermique, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque de graves irritations oculaires.
- Inhalation** : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée.
- Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Irritante à bouche, la gorge et estomac.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Indésirables symptômes peuvent inclure le suivant :
douleur ou irritation
larmolement
rougeur
- Inhalation** : Indésirables symptômes peuvent inclure le suivant :
irritation des voies respiratoires
la toux
- Contact avec la peau** : Indésirables symptômes peuvent inclure le suivant :
irritation
rougeur
- Ingestion** : Non spécifique données.

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme**Limite d'exposition à court terme**

- Effets immédiats potentiels** : Non disponible.
- Effets différés potentiels** : Non disponible.

Une exposition à long terme

Effets immédiats potentiels : Non disponible.

Effets différés potentiels : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Général : Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Cancérogénicité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Mutagénicité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Effets tératogènes : Aucun effet significatif ou danger critique.

Effets sur le développement : Aucun effet significatif ou danger critique.

Effets sur la fertilité : Aucun effet significatif ou danger critique.

Mesures numériques de toxicité**Estimations de la toxicité aiguë**

Voie	ETA valeur
Orale	1125,2 mg/kg
Dermique	3473,7 mg/kg
Inhalation (vapeurs)	34,74 mg/l

Section 12. Informations écologiques**Toxicité**

Nom du produit/ingrédient	Résultat	Espèce	Exposition
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Aigu CL50 227000 µg/l Eau fraîche	Poisson - Pimephales promelas Juvénile (Oisillon, Nouveau-né, Sevré)	96 heures
fluorosilicates alcali (Na)	Aigu CL50 49000 µg/l Eau fraîche	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures

Persistance et dégradabilité

Nom du produit/ingrédient	Test	Résultat	Dose	Inoculum
2-hydroxyéthyl méthacrylate	301C Test MITI modifié de biodégradabilité prête (I)	92 à 100 % - 14 jours	-	-

Nom du produit/ingrédient	Aquatique demi-vie	Photolyse	Biodégradabilité
2-hydroxyéthyl méthacrylate	-	-	Facilement

Potentiel bio-accumulatif

Nom du produit/ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
2-hydroxyéthyl méthacrylate	0,42	-	faible
3-triméthoxysilylpropyl méthacrylate	2,1	-	faible

Mobilité dans le solSol/eau coefficient de partition (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets indésirables : Aucun effet significatif ou danger critique.

Section 13. Considérations d'élimination

- Méthodes d'élimination** : La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et aux exigences des autorités locales régionales.

Section 14. Informations de transport

	Classification DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Nom d'expédition approprié UN	-	-	-
Classes de danger pour le transport	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-
Risques environnementaux	Non	Non	Non
Informations supplémentaires	-	-	-

- Précautions particulières pour l'utilisateur** : **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés, droits et sécurisés. Veiller à ce que les personnes qui transportent le produit connaissent la marche à suivre en cas d'accident ou de déversement.

- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** : Non disponible.

Section 15. Informations réglementaires

- Règlement fédéral américain** : **Précurseur de la liste de contrôle du commerce** : fluorosilicates alcali (Na)
Inventaire aux États-Unis (TSCA 8b) : Non déterminé

- Loi sur l'assainissement de l'air Section 112 (b) Dangereux Polluants Atmosphériques (HAPs)** : Répertoire

- Loi sur l'assainissement de l'air Section 602 Classe I Substances** : Non répertorié

- Loi sur l'assainissement de l'air Section 602 Classe II Substances** : Non répertorié

- DEA Liste I Produits chimiques (Précurseurs chimiques)** : Non répertorié

- DEA Liste II Produits chimiques (Produits chimiques essentiels)** : Non répertorié

SARA 302/304

Composition / informations sur ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

- SARA 304 RQ** : Sans objet.

SARA 311/312**Classification**

: Immédiat (aiguë) risque pour la santé
 Danger différé (chronique) pour la santé

Composition / informations sur ingrédients

Nom	%	Danger d'incendie	Décharge de pression soudaine	Réactifs	Immédiat (aiguë) risque pour la santé	Danger différé (chronique) pour la santé
2-hydroxyéthyl méthacrylate	10 à 30	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
3-triméthoxysilylpropyl méthacrylate	5 à 10	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
2-hydroxy-1,3-propanediyle bisméthacrylate	5 à 10	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
fluorosilicates alcali (Na)	1 à 5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Oui.

SARA 313

Sans objet.

Règlements des États**Massachusetts**

: Les composants suivants sont répertoriés : FIBER DE LAINE MINÉRALE ; FLUORURE DE SILICE DE SODIUM

New York

: Aucun les composants sont répertoriés.

New Jersey

: Les composants suivants sont répertoriés : FLUORURES ; FLUOROSILICATE DE SODIUM ; SILICATE(2-), HEXAFLUORO-, DISODIQUE

Pennsylvania

: Aucun les composants sont répertoriés.

Proposition 65 de la Californie

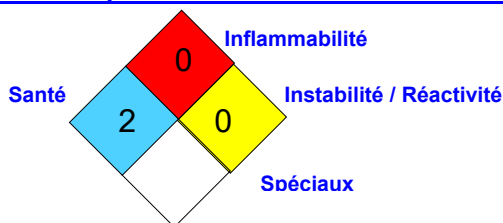
Aucun les composants sont répertoriés.

Section 16. Autres informations**Système d'Information des matières dangereuses (États-Unis)**

Santé	*	2
Inflammabilité		0
Risques physiques :		0
Protection personnelle		

Prudence : Les cotes HMIS® sont basées sur une échelle de notation de 0 à 4, 0 représentant des dangers ou des risques minimes et 4 représentant des dangers ou des risques importants. Bien que les cotes HMIS® ne soient pas requises sur les FDS sous 29 CFR 1910. 1200, le préparateur peut choisir de les fournir. Les cotes HMIS® doivent être utilisées avec un programme HMIS® entièrement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Les matériaux HMIS® peuvent être achetés exclusivement auprès de J.J. Keller (800) 327-6868.

Le client est responsable de déterminer le code EPI pour ce matériel.

Agence américaine de protection contre les incendies (États-Unis)

Reproduit avec la permission de NFPA 704-2001, Identification des dangers des matières pour les interventions d'urgence Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. Ce matériel réimprimé ne constitue pas la position complète et officielle de l'Association nationale de protection contre les incendies (NFPA) sur le sujet référencé qui n'est représenté que par la norme dans son intégralité.

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. Ce système d'avertissement est destiné à être interprété et appliqué uniquement par des personnes correctement formées pour identifier les risques d'incendie, de santé et de réactivité des produits chimiques. L'utilisateur est renvoyé à un certain nombre limité de produits chimiques avec classifications recommandées dans NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent uniquement être utilisés à titre indicatif. Que les produits chimiques soient classés par la NFPA ou non, toute personne utilisant les systèmes 704 pour classer les produits chimiques le fait à ses risques et périls.

Historique

Date de publication / Date de révision	:	07/16/2014
Date de la précédente édition	:	Aucune validation préalable
Version	:	1
Préparé par	:	IHS
Légende des abréviations	:	ETA= Estimation de la toxicité aiguë BCF = Facteur de bioconcentration SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association du transport aérien international IBC = Conteneur en vrac intermédiaire IMDG = Maritime international pour les marchandises dangereuses LogPow = logarithme du coefficient de répartition octanol/eau MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973 telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("Marpol" = pollution marine) UN = United Nations

Références	:	HCS (É.U)- Hazard Communication Standard Réglementation internationale des transports
-------------------	---	--

Indique l'information qui a changé depuis la version précédente.

Avis au lecteur

À notre connaissance, les informations contenues dans ces est exacts. Cependant, ni le fournisseur nommé ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de l'adéquation de tout produit relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.